



DEMANDE DE RÉSERVATION DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Tél. : 01 41 19 83 00
Fax : 01 41 19 83 19
voirie@bois-colombes.com

Merci de retourner ce document dûment complété et signé à l'accueil des mairies, soit par fax, ou encore par mail lorsque vous en avez la possibilité (joindre alors le scan du document signé).

**CETTE DEMANDE NÉCESSITANT LA RÉDACTION D'UN ARRÊTÉ MUNICIPAL,
ELLE DOIT PARVENIR EN MAIRIE 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA RÉSERVATION.**

■ Le demandeur

Je soussigné(e),

(Nom :) (Prénom :)

résidant à l'adresse suivante :

..... Téléphone :

sollicite la réservation d'un emplacement de stationnement à Bois-Colombes à partir du :

à l'adresse suivante :

■ Précisions

Utilisation d'un monte-meubles : oui non

Nombre de places de stationnement souhaitées (1 place = 5 mètres linéaires) :

Nombre de jours : soit du au inclus

**JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LE TARIF DE CE SERVICE EST DE
30 € PAR JOUR ET PAR EMPLACEMENT POUR UNE RÉSERVATION SIMPLE,
ET DE 103 € PAR JOUR, POUR UN BARRAGE TOTAL DE LA CHAUSSEE.**

L'adresse de facturation des droits de voirie est : celle du demandeur celle notée ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des droits de voirie qui sont établis conformément au tarif en vigueur ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

Bois-Colombes, le Signature du demandeur :

Avis du surveillant de voirie :